

Ingénieur Chargé de mission prévention des feux de forêts DFCE (défense des forêts contre l'incendie)

Ref : AGRI_2026-08-A5D1900052-56850

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Direction Départementale
des Territoires de la Corrèze
(DDT 19)
DDT(M)19

Localisation

TULLE

Domaine : Agriculture

Date limite de candidature : 14/06/2026

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

Expérience souhaitée

Confirmé

Rémunération

(fourchette indicative pour les
contractuels)

Entre 2 663 et 3770
euros bruts selon
expérie € brut/an

Catégorie

Catégorie A (cadre)

Management

Non

Télétravail possible

Oui

Vos missions en quelques mots

Le risque feu de forêt est un risque nouveau pour le département de la Corrèze dans lequel le travail d'identification des massifs à risques vient de s'achever : 90 communes et 4 EPCI sont concernés.

Pour l'ensemble du département, mener la politique de prévention des incendies de forêts :
- pilotage des travaux d'élaboration du PDPFCI et suivi de la mise en œuvre des premières actions ;

- pilotage des travaux d'élaboration de l'arrêté départemental sur les obligations légales de débroussaillage (OLD) ;
- accompagnement de la mise en œuvre effective des OLD : conseil et formation auprès des 90 communes concernées (avec l'appui de l'ONF).

DESCRIPTION DES MISSIONS :

Accompagner et animer le réseau de la DFCI :

- études pour l'aménagement des massifs forestiers pour leur protection contre les incendies (plans de dessertes...) ;
- animation des comités ou commissions d'élaboration des programmes de DFCI ;
- élaboration du PDPFCI ;
- suivi de la surveillance des massifs forestiers à risque ;
- suivi de l'activité feux de forêt avec le SDIS ;
- analyse des programmes de travaux et d'équipements ;
- accompagner, conseiller et informer les collectivités, professionnels ou propriétaires pour les aménagements et les demandes d'aides publiques au financement d'investissements pour la DFCI (Feader, Fonds vert, ...) ;
- diffusion et animation (propriétaires et professionnels) des pratiques sylvicoles favorable à la DFCI ;
- collecte et analyse de données, production de bulletins d'informations, exploitation des retours d'expérience ;
- élaborer l'arrêté préfectoral des OLD en concertations avec l'ensemble des parties (élus, ONF, etc.) ;
- contribuer ou organiser des formations, visites de terrain, en lien avec les OLD ;
- pilotage des missions d'intérêt général relatives à la DFCI confiées à l'ONF ;
- contribuer à la communication sur les actions menées.

CHAMP RELATIONNEL :

- DGPE ; DRAAF ; DREAL ; préfecture ; direction DDT ; autres départements ; autres services de la DDT ;
- collectivités territoriales (Conseil régional, Conseil départemental, communes et communautés de communes) ;
- SDIS ;
- ONF ; CRPF ;
- professionnels forestiers (coopératives, experts forestiers, ASLGF,...) ;
- Conseil régional ;
- Chambre d'agriculture ;
- Maires et usagers

Profil recherché

SAVOIRS :

Profil souhaité : BAC+5 de type ingénieur forestier, agri-agro ou équivalent

Connaissance des acteurs forestiers, de la sécurité civile, des pouvoirs publics et des collectivités territoriales

Domaine économiques, scientifiques et techniques en milieu forestier et domaine de l'environnement notamment en matière de prévention des risques d'incendie en forêt

Droit administratif, forestier et rural

SAVOIR-FAIRE :

Maîtrise des outils informatiques métiers

Maîtrise des outils bureautiques (tableurs)

Maîtrise des outils SIG

Autonomie, rigueur et initiative

Communication écrite et orale, responsabilité, capacité de synthèse et à rendre compte, anticipation, planification et réactivité

Capacité à s'adapter

Sens de l'analyse et esprit de synthèse

Aisance relationnelle ; savoir désamorcer les conflits et se positionner en cas de situation conflictuelle

Collaborer en équipe, en réseau et en transversal

Négociation et diplomatie, maîtrise de soi

Représenter l'État

Animer et mobiliser une équipe ou un groupe de travail

Niveau d'études minimum requis

Niveau

Niveau 7 Master/diplômes équivalents

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Personne(s) à contacter :

Hélène ASPAR, directrice adjointe : 05 55 21 80 74 ; helene.aspar@correze.gouv.fr

Olivier BLANDIN, chef du SEAF : 05 55 21 81 44 ; olivier.blandin@correze.gouv.fr

Chrystel SGARD, cheffe du SEPER : 05 55 21 81 50 ; chrystel.sgard@correze.gouv.fr

Laëtitia BRILOT, Secrétariat général commune départemental - Déléguée à l'appui au pilotage : 05 87 01 90 28 ; laetitia.brilot@correze.gouv.fr

Conditions particulières d'exercice

Poste ouvert aux agents en situation de handicap

Fondement juridique

Art. L. 332-2 (2°)

Statut du poste

Vacant à partir du 14/06/2026

Métier de référence

Chargée / Chargé de la gestion de la filière forêt-bois

Qui sommes nous ?

Direction Départementale des Territoires de la Corrèze

Service Économie Agricole et Forestière (SEAF)

Cité administrative Jean Montalat - Place Martial Brigouleix - BP 314 - 19011 TULLE cedex
Le département de la Corrèze, situé en région Nouvelle-Aquitaine, comprend 277 communes et 240 120 habitants. Son territoire est essentiellement occupé par les surfaces agricoles (42%, en majorité des prairies) et forestières (47%). La quasi totalité des forêts est privée et détenue par plus de 70 000 propriétaires.

Vous serez amené à engager la concertation avec les élus, professionnels et partenaires institutionnels en vue de l'élaboration de l'arrêté relatif aux obligations légales de débroussaillage (OLD) et pour préparer le plan départemental de protection des forêts contre les incendies (PDPFCI), document stratégique et opérationnel qui doit permettre de planifier la politique de prévention et de gestion du risque d'incendie de forêt.

En tant que chargé(e) de mission, vous êtes placé sous l'autorité du chef de service d'économie agricole et forestière (SEAF) composé de 23 agents titulaires et de vacataires, répartis en 4 unités, dont l'unité forêt filière bois (5 agents).

Vous serez également en lien opérationnel avec le service de l'environnement, de la police de l'eau et des risques (SEPER), composé de 24 agents titulaires, répartis en 4 unités, dont l'unité risques et politique de l'eau (5 agents).